

Un titulaire de police ou un payeur peut utiliser les services bancaires en ligne pour effectuer des versements additionnels (REER et régimes non agréés) ou régler des primes de renouvellement d'une **police existante** en vertu des types de produits suivants :

- Police Fonds distincts Idéal – Série Signature (comptes sur base client seulement)
- Police Fonds distincts Idéal (comptes sur base client seulement)
- Police Fonds de dépôts à terme Idéal
- Police d'assurance vie
- Police d'assurance maladies graves

Voici la liste des sujets couverts :

- [Quand ne pas utiliser les services bancaires en ligne](#)
- [Institutions financières](#)
- [Versements et règlement de primes en ligne](#)
- [Directives de placements](#)
 - [Fonds distincts Idéal](#)
 - [Fonds de dépôts à terme Idéal](#)
 - [Assurance vie ou assurance maladies graves](#)
- [Modifications de renseignements bancaires](#)

Quand ne pas utiliser les services bancaires en ligne

Les services bancaires en ligne **ne peuvent être utilisés** dans les cas suivants :

- **Nouvelle police** – Pour verser la prime initiale ou la première prime d'une nouvelle police.
- **Police tombée en déchéance** – Pour verser les primes impayées d'une police tombée en déchéance. Consultez les [lignes directrices pour la remise en vigueur](#) afin de connaître les exigences à remplir pour remettre en vigueur une police tombée en déchéance.
- **Compte de fonds communs de placement** – Pour effectuer un dépôt à un compte de fonds communs de placement conformément aux restrictions réglementaires.
- **Convention de prélèvement automatique (CPA)** – Pour verser une prime, qui est habituellement retirée du compte bancaire du client en vertu d'une convention de prélèvement automatique. Consultez la section [Modifications de renseignements bancaires](#) pour fournir de nouveaux renseignements bancaires.

Institutions financiers

- La Standard Life a conclu des ententes de services bancaires en ligne avec les institutions financières suivantes :

Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)	Credit Union Central of British Columbia
Banque de Montréal (BMO)	Fédération des Caisses Desjardins du Québec
Banque Nationale	First Calgary Savings Bank
Banque Royale du Canada (RBC)	HSBC
Banque Scotia	TD Canada Trust

Versements et règlement de prime en ligne

- Le titulaire de police ou le payeur doit choisir parmi les options suivantes lorsqu'il accède au site Web de sa banque :
 - Standard Life – Fonds distincts – Produits individuels
 - Standard Life – Fonds de dépôts à terme – Produits individuels
 - Standard Life – Assurance vie – Produits individuels (sert aussi l'assurance maladies graves)
- Le titulaire de police ou le payeur pourra suivre les directives de la banque pour effectuer son paiement en ligne.
- Numéro de police** – Lorsqu'un paiement est effectué en ligne, **il faut entrer le numéro de police** afin que la Standard Life puisse affecter les capitaux à la police appropriée. Si le numéro de police n'est pas fourni ou s'il est inexact, le paiement doit être retourné au centre de compensation de la banque.
- Prime minimum** – Il faut respecter le **minimum** fixé par la Standard Life pour ce qui est des primes additionnelles versées aux fonds distincts Idéal (dont la Série Signature), aux fonds de dépôts à terme Idéal et aux polices Perspecta. Nos minimums s'appliquent même si la banque permet le versement en ligne de montants inférieurs aux minimums fixés par la Standard Life.
- Réception des paiements par la Standard Life** – Les paiements effectués en ligne sont reçus dans les trois jours ouvrables suivants, selon le système bancaire.

Directives de placements

Police Fonds distincts Idéal – Série Signature et police Fonds distincts Idéal

- À la réception du versement additionnel, la Standard Life affectera les capitaux comme suit :
 - Police Fonds distincts Idéal – Série Signature – au Fonds du marché monétaire Idéal
 - Police Fonds distincts Idéal – à l'option sans frais du Fonds du marché monétaire Idéal
- À la réception des directives de placement du client (par télécopieur), les capitaux seront transférés du Fonds du marché monétaire Idéal ou de l'option sans frais du Fonds du marché monétaire Idéal au(x) fonds sélectionné(s).

- Envoyez les directives de placement du client par télécopieur à l'attention des **services à la clientèle, placements individuels**.

Télécopieur : 514-499-4487 Sans frais 1-877-882-4892

- Le transfert sera effectué le jour même de la réception des directives de placement, si elles nous parviennent avant 16 h, heure de l'Est. Si la télécopie est reçue après cette heure, le transfert sera effectué le jour ouvrable suivant.

Police Fonds de dépôts à terme Idéal

- À la réception de la prime additionnelle, la Standard Life l'affectera au fonds à intérêt quotidien.
- À la réception des directives de placements du client par télécopieur, la cotisation sera prélevée sur le fonds à intérêt quotidien pour la souscription du (des) fonds de dépôts à terme sélectionné(s).
- Envoyez les directives de placement du client par télécopieur à l'attention des **services à la clientèle, placements individuels**.

Télécopieur : 514-499-4487 Sans frais 1-877-882-4892

- La date de transfert est la date d'effet du (des) fonds de dépôts à terme, et le taux d'intérêt applicable est celui qui est en vigueur à la date du transfert, sauf si une garantie de base de taux a été demandée précédemment.
- Le transfert sera effectué le jour même de la réception des directives de placement, si elles nous parviennent avant 16 h, heure de l'Est. Si la télécopie est reçue après cette heure, le transfert sera effectué le jour ouvrable suivant.

Police d'assurance vie ou d'assurance maladies graves

- Les primes reçues pour les polices d'assurance vie traditionnelles et les polices d'assurance maladies graves seront affectées au règlement des primes échues.
- Les primes versées à une police Perspecta seront affectées selon les directives de placements du client qui figurent dans les dossiers de la Standard Life. Pour modifier les directives de placement, une télécopie contenant les nouvelles directives du client est exigée.
- Un avis est également exigé lorsqu'une avance est remboursée en ligne. L'avis doit fournir le numéro de police ainsi que les directives pour affecter le paiement en ligne au remboursement de l'avance sur police.
- Envoyez les directives de placement ou les directives pour le remboursement du prêt du client par télécopieur à l'attention des **services d'assurance vie**.

Télécopieur : 514-499-0255 Sans frais 1-888-533-3330

Modifications de renseignements bancaires

Une modification des renseignements bancaires sur une convention de prélèvement automatique (CPA) peut être effectuée comme suit :

- En appelant notre **centre de services à la clientèle (CSC)**, au **1-888-841-6633**;

ou

- en visitant notre site **ClientINFO**, sous **Accès en ligne sécurisé**, à l'adresse www.standardlife.ca.

- Envoyez les nouveaux renseignements bancaires au **centre de messages**,

ou

- Affichez les détails de la police du client et cliquez sur l'onglet **Renseignements bancaires**.
 - Entrez les nouveaux renseignements bancaires sous **Titulaire du compte bancaire**, puis cliquez sur **Soumettre**.